

Résolution sur le Tchad oriental

2007/2680(RSP) - 13/12/2007

L'Assemblée a tenu un débat sur le Tchad oriental conformément à l'article 115 du Règlement (débats sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit).

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.